



Midi Corrèzien
Communauté de communes

Nombre de conseillers

En exercice : 51
Présents : 41
Représentés : 6
Votants : 47
Pour : 47
Contre : 0
Abstention : 0

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 26 du mois de juillet à 16 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle du foyer rural Pierre DEMARTY – 19190 BEYNAT, sous la présidence de M. Alain SIMONET, Président.

Date de convocation : 20 juillet 2022

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christian DERACHINOIS a été désigné secrétaire.

Étaient présents les conseillers titulaires suivants :

Alain SIMONET, Denis PINSAC, André ALRIVIE, Michèle LAQUIEZE, Bernard REYNAL, Bernard LARBRE, Patricia GRAFFEUIL, Yolande BELGACEM, Ghislaine DUBOST, Jean-Pierre LARIBE, Jean - Michel MONTEIL, Christelle CANTALOUBE, Pierre MILY, Arnaud REYNIER, Jean-Paul DUMAS, Sabine SABATIER, Vincent LEDOUX, Michel CHARLOT, Nelly GERMANE, Gérard LAVASTROU, Laurent BRESSY, Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Yves NOYER, Jean BOUYSSOU, Christophe LISSAJOUX, Christophe CARON, Isabelle SEGUY, Isabelle VIRONDEAU, Caroline DU MAS DE PAYSAC, Yves POUCHOU, Jean-Louis ROCHE, Olivier LAPORTE, Éric CISCARD, Philippe LONGUEVILLE, Nathalie LABORDE, Laurent PUYJALON, Roselyne POUJADE

Étaient présents les conseillers suppléants suivants : Vincent LAROCHE, Laurent BOISSARIE, Jean-Paul CHAPPOUX

Étaient représentés les conseillers titulaires suivants : Francis CANARD par Bernard LARBRE, Dominique CAYRE par Ghislaine DUBOST, Gabriel BARRADE par Jean-Pierre LARIBE, Danielle BESSE par Christelle CANTALOUBE, Nathalie DURANTON par Alain SIMONET, Hervé BONAUD par Christophe CARON

Étaient excusés les conseillers suivants : Guy CHASSAGNE, Jérôme MADELEINE, Nicolas TARDIF, Dominique PERRIER

DÉLIBÉRATION N°2022-88 : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA CORREZE POUR LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE VOIRIE 2022

Sur proposition de la commission voirie, il est présenté aux membres du conseil communautaire les projets de travaux 2022 prévus sur la voirie communautaire afin de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental.

DÉSIGNATIONS DES VOIES	COMMUNE	Montant des travaux HT
VC12 – RD41 à VC6 Veyssière -> La Borderie	ALTILLAC	12 669.70
VC5 S2 – RD41 à RD41E1 par Cassagne	ASTAILLAC	14 055.00
VC5 – Brivezac D12 à limite Nonards – La Rougerie	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	6 676.50
VC9 – D12E3 en Direction de Betaille - La Force T1	BILHAC	15 210.75
VC4- RD14 à RD163 - T1 Miliatus	CHAUFFOUR	10 548.00
VC4 – La Combe – Le Soustre par Treyssac - T1 La Terre Barrade	CHENAILLER-MASCHEIX	15 386.00
VC7- RD106 à limite Marcillac T1	CUREMONTE	5 657.29
VC2 – RD15 à RD 153 Teillet	CUREMONTE	922.00
VC3- RD150E à la Chapelle aux Brocs T2	LANTEUIL	14 434.64
VC5- Calvaire du Peuch à Sioniac – T1 Maday	LIOURDRES	8 743.88
VC7- RD38 à l'limite Puy d'Arnac -Champestran	MARCILLAC LA CROZE	9 329.83
VC2- De Mémoire à la RD169 T1	MENOIRE	2 535.91
VC2- D940 à D153 par Lestrade T2	NONARDS	11 745.55
VC5 – VC1 à Chenaillers	NONARDS	3 172.42
VC2 S2-3-4 –Queyssac Haut Route de la Dine T1	QUEYSSAC-LES-VIGNES	18 987.00
VC4 – VC3 à RD10 T1 route de Limes	SAINTE JULIEN MAUMONT	13 774.90
Travaux sur Vci diverses et actualisation		35 714.53
TOTAL HT		199 563.00
Maitrise d'œuvre HT		13 200.00
TOTAL HT		212 763.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- D'APPROUVER le programme de travaux de voirie 2022 ci-dessus,
- DE SOLLICITER la subvention du Conseil Départemental à hauteur de 40 % pour un montant de travaux de 212 763.00 HT

Publié le **5 / 08 / 2022**

Le Président,
Alain SIMONET